



REGROUPEMENT POUR
LA PROTECTION DE L'EAU DE LA
VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

Procès-verbal

**4^{ième} Assemblée générale annuelle du
Conseil d'administration du Regroupement pour la protection de l'eau de
la Vallée-de-la-Gatineau**

Le 29 avril 2017, à 09h30
Centre communautaire de Kazabazua,
30 Chemin Begley, Kazabazua. Quebec

Membres du Conseil présents pour le Regroupement :

Marc Grégoire (Président), André Beauchemin (Vice-président), Marc Dupuis (Administrateur), Diane Marenger (Administratrice), Jacques Raymond (Administrateur), Pierre Charlebois (Administrateur), Laura Raymond (Administratrice), Dorothy St-Marseille (Trésorière), Mario Gaudette (Secrétaire)

Absence(s)

Aucune absence.

Membres du Regroupement présents :

Réjean Major, Maire de la municipalité de Bouchette

Yvon Pelletier, Conseiller de la municipalité de Bouchette

Chantal Lamarche, Mairesse de la municipalité de Cayamant

Raymond Blais, Conseiller de la municipalité de Cayamant

Michel Colin, Conseiller de la municipalité de Kazabazua

André Carle, Maire de la municipalité de Ste-Thérèse-de-la-Gatineau

Joanne Poulin, Mairesse de la municipalité de Gracefield

Alphée Moreau, Association pour la protection du lac Murray

Denis Lacroix, Association pour la protection du lac des 31 Milles

Georgette Grondin et Richard Tremblay, Association du lac Bois-Franc

Jacques Joanis, Association du lac Castor Blanc d'Aumond

Jean-Charles Hudon, Association of owners and residents of lake Bernard

Heather McDonald et Michèle Borchers, Lake Association of Kazabazua

Lise Ardis, Barry Ardis et Peter Britt, Association des propriétaires du lac Quinn

Don Karn, John Turnbull, Jean-Claude Jolicoeur et Bernard Asselin, Association Bassin Versant du lac Blue Sea

Gerry Holt, Helen Gould, Tom McKenna, Ashwin Shingadia et Roger Larson, Association du lac Heney

Pierre Bergeron, Association Grand Lac Rond (Lac Roddick)

Guy Desjardins, Association du Lac des Cèdres

Richard Lamothe, Association Lac Sam

Membres individuels

Marie-Thérèse Kazeef

Guyline Charron

Denis Jetté

Germain Houle

AGA et Conseil d'administration - 29 avril 2017
Regroupement pour la Protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau

Lise Laforest

Invités et conférenciers

Christian Michel, Directeur Général de la municipalité de Blue Sea

Emmanuel Daoust, Inspecteur de la municipalité de Blue Sea

Paul Caron, COOP de Gracefield

Nicole DesRoches, Présidente de l'ABV des 7

Michel Zayani, Inspecteur de la municipalité de Délage

Félix-Antoine Parent, journaliste à CHGA

Jean Lacaille, journaliste à La Gatineau

Mots de bienvenue

Mot de bienvenue de nos hôtes; Michel Colin, Conseiller de la municipalité de Kazabazua et Mme Michèle Borchers de l'Association des lacs de Kazabazua. Mme Borchers fait la description de l'Association et de ses activités. M. Collin souligne l'importance des lavages de bateaux afin de préserver la santé de nos lacs et cours d'eau.

Le président remercie les gens de s'être déplacés un samedi matin et annonce qu'il y a plus de 60 participants.

Panel d'experts

1. Réglementation municipale et programme de lutte contre les espèces envahissantes/lavage de bateaux, animé par M. Christian Michel, DG, municipalité de Blue Sea

M. Michel indique qu'il s'agit d'un défi commun aux 17 municipalités de la MRC. Certaines espèces sont déjà présentes et d'autres sont à la porte de notre territoire. Les acheteurs de propriétés s'informent de plus en plus de la santé des lacs. À Blue Sea un comité tripartite a été créé et regroupe les municipalités de Messine, de Blue Sea et l'Association du Bassin versant.

Pour la moule zébrée, le simple rinçage n'est pas suffisant. Il faut de l'eau chaude. L'eau javel peut aussi être utilisée, mais doit être récupérée. La municipalité de Cayamant a été une pionnière en la matière. La première station de lavage a été mise en place à l'été 2012. Depuis, une station a été disponible tous les étés sauf une année où il y a eu une pause.

Il est complexe d'opérer et de surveiller une station de lavage. Ceci occasionne des coûts significatifs. Pour Blue Sea, le plan prévoit que le rinçage sera gratuit pour les propriétaires mais que pour les visiteurs, il y aura un coût.

Suggestion de M. Denis Lacroix : Lors des tournois de pêche, on devrait inclure le lavage de bateaux avec des bénévoles.

M. Réjean Major, Maire de Bouchette souligne le problème de pollution en hiver avec les motoneiges et les camions qui se retrouvent sur les lacs.

Une question est posée sur la mise en place des barrières à Blue Sea. On ne peut pas restreindre l'accès à l'eau. La tarification ne doit pas être exagérée afin de ne pas restreindre l'accès.

2. Programme de contrôle du myriophylle/toiles de jute, animé par Mme Nicole DesRoches, Présidente de l'Agence de bassin versant des 7.

André Beauchemin présente l'ABV des 7. Il poursuit en faisant la distinction entre le myriophylle indigène et celui à épis. Celui à épis se propage par bouturage alors que ce n'est pas le cas pour l'espèce indigène. Le myriophylle est envahissant et réduit la diversité des végétaux.

Mme Nicole DesRoches présente le projet sur la toile de jute. Il s'agit d'un matériau biodégradable. En date, 9 projets de toile de jute soumis par l'ABV des 7 ont été approuvés par le gouvernement provincial. Cependant, à cause de coupure au niveau du budget, l'équipe responsable du projet doit être rebâtie. Le premier projet visé est celui de Blue Sea.

Les participants posent des questions pour savoir comment obtenir les autorisations. Mme DesRoches indique qu'ils peuvent demander l'aide de l'ABV des 7 qui a déjà des autorisations. Chaque demande doit être documentée. L'ABV des 7 fournira un guide pour faire des demandes. Il est à noter qu'il y a une distinction entre les demandes privées et publiques.

3. Aide au développement des associations/ROLRIV animé par Gail Wallinford, de l'Association pour la protection des lacs des Cèdres avec la participation de Pierre Charlebois et de Bernard Asselin.

Gail Wallinford mentionne que l'outil ROLRIV développé par André Beauchemin est facile d'utilisation et est très performant. Cet outil permet d'être toujours à jour pour tenir compte des départs et des arrivés des occupants. Il y a maintenant 12 associations qui utilisent cet outil.

4. Protection des bandes riveraines, animé par M. Mikael Zayani, inspecteur, municipalité de Délage.

L'érosion favorise l'apport de phosphate, des polluants, etc... M. Zayani indique que la municipalité souscrit à un principe de neutralité; si un changement détériore l'environnement, un autre doit compenser.

L'application des règles sur la bande riveraine est maintenant la responsabilité des municipalités. Afin d'aider les municipalités, il existe maintenant une cour municipale. Les municipalités doivent appliquer les règles de la MRC au minimum ou être plus sévères.

L'auditoire pose des questions sur le contrôle des castors sur la bande riveraine. Mr Zayani indique que la meilleure façon de procéder est de faire une demande aux municipalités afin qu'ils soient capturés.

Assemblée générale annuelle

1. Vérification de l'avis de convocation et du quorum

Adopté.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par André Beauchemin et secondé par Pierre Charlebois. Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 7 mai 2016

Proposé par Jacques Raymond et secondé par Alphée Moreau. Adopté à l'unanimité.

4. Rapport du président

Mr. Marc Grégoire, président du Regroupement, fait l'historique du mouvement de protection de l'eau durant les 15 dernières années.

5. Rapport financier (Dorothy St-Marseille)

Mme Dorothy St-Marseille présente le bilan financier en date du 31 mars 2017. Le bilan est proposé par Denis Lacroix et secondé par Barry Hardis. Accepté à l'unanimité.

6. Nomination du président, du secrétaire d'élection et des scrutateurs

M. André Carle accepte d'être président d'élection et Mme Nicole DesRoches accepte d'être secrétaire d'élections. Les deux seront les scrutateurs.

7. Élection des administrateurs. Il y a 4 postes à combler. Il s'agit des postes occupés par Diane Marenger, Dorothy St-Marseille, André Beauchemin et Laura Raymond.

Mise en nomination

- Marc Dupuis propose Diane Marenger
- Chantal Lamarche propose Dorothy St-Marseille
- Diane Marenger propose André Beauchemin
- Dorothy St-Marseille propose Laura Raymond
- Diane Marenger propose Hugo Morin

Les cinq nominés acceptent et des élections sont requises. André Carle et Nicole DesRoches font le décompte. Les résultats sont les suivants :

- Diane Marenger, Dorothy St-Marseille, André Beauchemin et Laura Raymond sont élus.

8. Vœux de l'assemblée

- Les participants aimeraient avoir de l'information sur la gestion des îles sur les lacs (exemple : feux, responsabilité, gestion des sites, toilettes, etc...). Pierre Charlebois indique que au lac Poisson blanc, ce sont des bénévoles qui font l'entretien et le

nettoyage. Alphée Moreau, du lac Murray, indique que c'est aussi l'Association qui s'en occupe. Réjean Major souligne que depuis 2002, la municipalité de Bouchette s'en occupe. Au lac 31 milles, Denis Lacroix mentionne qu'il y a 30 campings sur les îles et qu'une tarification est en place. La gestion des sites est assurée conjointement par les Associations, les municipalités et les commerces.

- Alphée Moreau suggère que l'on "sorte de nos bordures". On devrait sortir de notre région et étendre nos publicités à l'extérieur de la MRC. Chantal Lamarche ajoute que plusieurs visiteurs proviennent d'Ottawa et Gatineau. Elle souligne aussi la problématique d'outardes et de celle des routes qui longe les cours d'eau. Bien qu'il y ait diminution de l'épandage de sel, les routes ont un impact majeur sur les cours d'eau.
- Marie-Thérèse Kazeef suggère que l'on étende notre sensibilisation au Pontiac.
- Avenir du Regroupement, animé par M. Pierre Charlebois, président, Association de protection du lac Poisson blanc. Que va-t-on devenir dans 2-5 ans ? Quels devraient être les thèmes ?
- Soutenir les associations : Pierre Charlebois suggère de mettre en place un programme d'achat regroupé pour les panneaux de sensibilisation, de bouées et autres.
- Comment mieux rejoindre les personnes anglophones? Il faudrait faire plus de publicité en anglais au travers de journaux et radio régionales. La radio anglaise de Kitigan Zibi est mentionnée.
- Amélioration des liens avec les organismes : Marc Grégoire indique que l'on n'a pas beaucoup de lien avec les ministères de l'environnement et du tourisme.
- Sensibilisation : Supporter la protection de la bande riveraine, aide dans la mise en place de stations de lavage de bateaux. Contacter la Semaine Verte de Radio Canada. Écrire des articles dans les revues de chasse et pêche. Ajouter de la publicité visant la sensibilisation lors de l'envoi des comptes de taxes de la MRC.
- Recueillir et partager l'information : Articles dans les journaux locaux des municipalités, les feuillets paroissiales de même que sur le site de l'ABV des 7.
- Revitalisation des berges : Mettre plus de pression sur les municipalités afin qu'elles appliquent le règlement des bandes riveraines. Obliger les gens à revitaliser.

9. Ajournement

- L'ajournement proposé par André Beauchemin secondé par Jacques Raymond. Accepté à l'unanimité.

10. Remise des prix HÉROSDELEAU 2017

Les prix HÉROSDELEAU ont été créés fin de souligner les efforts remarquables de membres du Regroupement. La remise des prix 2017 se fait en présence des coprésidents d'honneur, soit Alain Fortin, Président du comité environnement de la MRC et maire de Montcerf-Lynton et Paul Caron, Président du Conseil d'Administration de la COOP de Gracefield. Alain Fortin n'a pas pu être présent et André Carle accepte de le remplacer.

- Prix Personnalité Hérosdeleau : Ron Villeneuve du lac Quinn. Peter Britt reçoit le prix en son nom.

AGA et Conseil d'administration - 29 avril 2017
Regroupement pour la Protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau

- Prix de la Municipalité Hérosdeleau : Cayamant. Mme Chantal Lamarche, mairesse de Cayamant reçoit le prix au nom de la municipalité.

Fin